

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2009

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2009 À 2014 - (n° 1615)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 28

présenté par
MM. Garrigue, Cuq, Myard, Dupont, Villain et Wojciechowski

ARTICLE 2
(Rapport annexé)

À l'alinéa 26, substituer par trois fois au mot :

« OTAN »,

les mots :

« Alliance atlantique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.